



*Communiqué de presse*

## **Négociations en bonne voie chez HOP! Le SNPL reporte son préavis de grève**

**Roissy CDG, le 27 juin 2017** – Après plusieurs journées d'intenses discussions avec la direction de HOP!, les représentants des pilotes constatent de notables avancées dans les négociations. En conséquence, afin de parvenir à un compromis acceptable par toutes les parties et dans un souci d'apaisement des relations sociales au sein de l'entreprise, le SNPL HOP! reporte son préavis de grève de 10 jours.

Le Bureau SNPL HOP! note les efforts consentis par la direction. L'achèvement de la rédaction d'une convention collective unique semble désormais un objectif accessible. La direction a également pris des engagements forts en termes de rattrapage salarial.

Aussi, même si un certain nombre d'éléments demeure encore à définir sur le papier, ce changement d'état d'esprit dans la conduite des débats devrait permettre d'aboutir à un compromis de nature à rassurer les pilotes quant à leur avenir au sein de HOP! et de faciliter l'harmonisation des conditions de travail entre les pilotes des anciennes entités Airlinair, Brit Air et Regional.

En tenant compte de l'ensemble de ces avancées, les représentants du SNPL HOP!, réunis ce jour en Conseil d'entreprise, ont unanimement voté le report du préavis de grève – initialement prévu du 3 au 8 juillet 2017 – pour le fixer du 13 au 18 juillet 2017. Le Conseil SNPL HOP! a également voté en faveur de la prolongation des effets des accords existants au-delà de leur échéance du 3 juillet, sous réserve de quelques aménagements encore à négocier.

Par ce geste, il confirme sa volonté de ne pas bloquer l'entreprise et d'octroyer un délai supplémentaire à toutes les parties prenantes pour s'accorder sur les dispositions futures.

*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :*

*Armand SIMON, Président du Bureau SNPL HOP! ALPA - 06.84.04.24.91*

*Jean-François LECLERCQ, Membre du Bureau SNPL HOP! ALPA - 06.03.69.39.68*